

Réf: Dossier N° 100828

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TMH CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 12, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TMH CONSTRUCTION SARL »

Objet : -FABRICATION ET MONTAGE DE STRUCTURES MÉTALLIQUES

-CONSTRUCTION INDUSTRIELLE

-FONTE ,FORGE ET TRANSFORMATION DU FER ET DE L'ACIER

-ACHAT ET VENTE DE MATÉRIELS

-IMPORT-EXPORT

-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 12, Ilot 00

Dirigeant(s) : M KARRAM ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03529 du 21/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17349/GTCA/RC/2022 du 21/04/2022

